

## **Compte rendu de l'audience du 6 février 2018**

### **au Ministère de l'Éducation Nationale**

*Christophe Kerrero, Directeur de cabinet - Isabelle Bourhis, Conseillère sociale, chargée des partenariats et de la vie scolaire - ???, DGeSco*

*Romain Vignest, Président de l'APLettres - Hélène Solnica, membre du Comité de l'APLettres.*

#### **- Les priorités du Ministre**

Sont le « primaire et l'enseignement professionnel », qui doit impérativement mieux insérer ses bacheliers. Le Baccalauréat, même si son « caractère totémique » fait couler beaucoup d'encre, n'en fait pas partie.

Les Langues Anciennes relèvent aussi des « priorités » du Ministre, ce dont témoignent les textes, notamment la récente circulaire.

#### **- Les Langues anciennes**

« Le Ministre est déterminé » à réintroduire méthodiquement le latin dans le cursus des collégiens et des lycéens. Dans ce but, et quelles que soient les frondes des principaux et des proviseurs, dont le ministère a connaissance par les réseaux sociaux, les secrétaires d'académie ont reçu des injonctions précises. « Les DHG seront abondées » et « le volume horaire sera augmenté ». Il s'agit là d'une des « priorités du ministre ». L'horaire, national, est de 3h / semaine / niveau ; la réduction à 2h ne peut être envisagée qu'en cas de tout petit groupe (5 élèves). D'ici un mois, les choses seront plus claires pour tous et « cela sera ».

Le contingent de latinistes a augmenté cette année, comme l'année dernière : il faut réintroduire massivement la matière, et promouvoir le grec, en commençant par le collège, et en trouvant des moyens d'endiguer l'importante déperdition entre le collège et le lycée. Les professeurs de Lettres Classiques sont explicitement invités à « continuer d'attirer les élèves ». Le ministère est « vigilant », et interviendra pour qu'aucun poste de Lettres Classiques ne soit supprimé (deux établissements sont menacés de cette perte, à la connaissance de M. Kerrero).

Le latin ne saurait, malgré notre demande, être choisi comme majeure au baccalauréat, même dans le cadre d'un profil littéraire très marqué : il ne faut pas aller trop vite...

#### **- La refonte du Baccalauréat**

Selon le vœu du Président de la République, « validé par le suffrage universel », le Bac comportera quatre épreuves terminales en sus de l'épreuve

anticipée de Français de Première, elle-même composée d'un écrit et un oral. Il s'agit d'abord de simplifier la procédure, ensuite de rendre au Bac une valeur.

De plus, un Grand Oral est prévu, qui prendra en compte les errements des TPE, dont il est entendu qu'ils sont plus souvent l'œuvre des parents ou des professeurs que celle des élèves. Ce ne sera pas non plus « un Grand EPI » : il consistera en l'approfondissement d'une ou des disciplines choisies en majeures. Une ou deux disciplines ? La question n'est pas encore tranchée, ni le déroulement exact de l'épreuve, qui ne sera en tout cas pas à proprement parler interdisciplinaire.

#### - **Le contrôle continu**

L'option actuellement envisagée est celle d'un contrôle national, prévu pour être effectué trois fois par an. Les copies, anonymées, seront corrigées par un autre professeur que celui qui assure le cours, au sein de l'établissement ou du bassin (en cas de très petits établissements). Les sujets, issus d'une banque nationale d'épreuves, seront informatiquement tirés au sort le jour de l'épreuve ; il n'est pas encore décidé si les sujets seront académiques ou nationaux ; les corps d'inspection seront chargés de veiller à l'harmonisation de l'évaluation, laquelle devra rompre avec le laxisme actuel. Selon nos interlocuteurs, ce contrôle continu sera beaucoup plus équitable et aura un caractère national beaucoup plus marqué que les bulletins scolaires, qui actuellement servent, après pondérations diverses, à la sélection des élèves dans maintes filières du Supérieur. En outre, et comme « le système éducatif de ce pays se pilote par les examens », la réévaluation du baccalauréat qui s'ensuivra permettra celle de l'enseignement au lycée.

#### - **L'épreuve de Français**

Notre avis est sollicité. Nous défendons un écrit comportant deux sujets au choix, le commentaire et la dissertation, c'est-à-dire l'exercice d'analyse et l'exercice de synthèse. L'écriture d'invention doit être supprimée : elle n'est qu'un refuge illusoire, car, dans l'idéal, il s'agit d'un exercice excessivement difficile, pour les élèves les plus fragiles, qui n'en maîtrisent pas les nombreux codes implicites, et sert de prétexte pour éviter d'enseigner les exercices plus rigoureux que sont le commentaire de texte et la dissertation. Une mise à niveau des jeunes professeurs pour ce dernier exercice et son enseignement est nécessaire, estime Christophe Kerrero. La question de corpus, qui vise à pallier les déficiences devrait pouvoir être supprimée : les élèves, s'ils sont formés correctement, devraient disposer d'une culture littéraire (lectures et histoire littéraire) suffisante pour se passer de ce cache-misère chronophage.

#### - **L'enseignement du Français**

Les programmes du lycée sont à repenser en se gardant de tout « technicisme » : Christophe Kerrero, évoquant, par exemple, l'obsession effectivement dérisoire pour les champs lexicaux, parle du « Genette du pauvre ». L'approche des textes, qui doivent être prioritairement issus du patrimoine, doit être centrée sur leur sens ; ils doivent être rendus à leur universalité et leur singularité, là où on les mutile encore, on les soumet aux Fourches caudines des catégories du programme, on les instrumentalise à des fins moralisatrices ou idéologiques. Nous insistons sur la nécessité que l'histoire littéraire structure les programmes de collège et fustigeons les manuels qui, depuis vingt ans, éparpillent un même auteur, son œuvre et sa pensée, en leurs quatre coins.

Il faudra du temps pour former les professeurs à cette démarche humaniste ; de même au collège, où nous insistons pour que la grammaire fasse un retour en force (amorcé par les programmes de 2009, mais arrêté par la réforme du collège), et qu'à cette fin la séquence didactique soit définitivement abandonnée. La grammaire doit à nouveau pouvoir faire l'objet de « leçons spécifiques » ; un programme comportant des « listes de textes » à connaître, à mémoriser, doit être élaboré pour tous les niveaux, du primaire au lycée.

L'orthographe, la grammaire, le vocabulaire, doivent être maîtrisés par tous. L'écrit et l'oral doivent fonctionner en synergie ; il faut, bien sûr, renforcer l'enseignement et l'évaluation de l'oral.

Des repères annuels seront élaborés par la DEGeSco et le CSP pour enrayer les excès de la logique de cycles : des textes sont à venir.

Nous rappelons que nous sommes favorables à un déploiement chronologique souple des programmes, et que la stylistique, s'il faut l'étudier, doit toujours être en vue de la compréhension du sens des textes.

Le lycée pâtit des lacunes de la formation du primaire et du collège. « Le plus tôt possible », et « plus le milieu est défavorisé, plus il faut aborder les grands textes ». Cela s'entend dès la maternelle, au moins pour apporter un vocabulaire qui fait cruellement défaut à de nombreux élèves.

La lecture doit être désacralisée : actuellement considérée comme un aboutissement, et souvent bien loin de procurer le « plaisir du texte » à des élèves qui n'ont que trop conscience de leurs lacunes, elle doit être vue comme une base, un point de départ.

L'épreuve de Français du Brevet doit comporter une partie dédiée à la grammaire (analyse logique), et un autre volet, consacré à la compréhension et à la rédaction. Les premières modifications apportées vont dans ce sens.

## - **Le lycée modulaire**

Cette partie du rapport Mathiot ne semble pas prise au sérieux par le Ministère. La priorité voulue par le Ministre est l'approfondissement et le renforcement des disciplines. Il n'est pas question de bouleverser le lycée, dont les professeurs ont déjà subi une réforme il y a moins de dix ans - le Ministre est sensible à ce point - : il s'agira plutôt de refondre les programmes dans le sens d'un renforcement des disciplines. Les nouvelles matières envisagées par le rapport Mathiot sont d'ailleurs aisément résorbables dans les disciplines en question.

Le numérique est envisagé comme un outil et non comme une fin en soi.

- **Refonte des programmes**

Nous sommes invités à nous rapprocher du CSP et de la DEGeSco pour participer aux groupes de travail qui vont se former, après les retours des commissions consultatives. Nous sommes « clairement identifiés » et nous avons « toute [notre] place » dans ces instances.

- **Remarque** : à notre sens, l'Histoire-Géographie doit faire partie des quatre épreuves terminales pour tous.